

COMPTE-RENDU DU CODIR DU LUNDI 15 MAI 2023

Le lundi 15 mai 2023 s'est déroulé un CODIR de l'ASUL 8 Tennis de Table en présentiel sous la présidence de Monsieur FERRIERE Sylvain. Ce CODIR doit permettre de faire un premier bilan de la saison sportive 2022-2023.

ETAIENT PRESENTS :

- **Membres du Comité Directeur**

M. FERRIERE Sylvain : Président
M. CHAVEROT Gilbert : Trésorier
M. FICHANT Jean-François : Secrétaire
M. BERGMANN Paul : Membre

- **Invités**

M. HELBERT Hugo : Entraîneur salarié
M. PESSY Patrick : Futur Entraîneur salarié

- **Excusés**

M. DEVILLE Nicolas : Membre
M. BERTRAND Franck : Membre
Mme PALMER Karine : Membre

La séance a commencé à 19h30.

L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

- 1) Préparation de l'Assemblée Générale du 7 juin 2023
- 2) Gestion des capitaines & des apéros d'après matchs
- 3) Journée du club
- 4) Actions à mettre en place pour les subventions
- 5) Point finances
- 6) Inscriptions 2023-2024



1) Préparation de l'Assemblée générale du 7 juin 2023

Les invitations aux adhérents seront envoyées dans la semaine afin de respecter les 15 jours de délais. Une relance sera réalisée fin du mois de mai.

Pour la présentation, il s'agira de reprendre celle de l'année dernière et de l'actualiser avec les parties de chacun. L'idée est d'avoir les éléments de la présentation pour le 1 juin afin de compiler la présentation pour le soir de l'AG.

Des courses seront également réalisées par Sylvain et Franck pour le pot de l'amitié à la fin de l'assemblée.

2) Gestion des capitaines & des apéros d'après matchs

Avec l'expérience de cette année, le CODIR souhaiterait mettre en place la saison prochaine une charte pour fixer les missions des capitaines d'une équipe mais également des joueurs. Cela devra permettre de fluidifier l'organisation du championnat par équipe. De plus, nous réaliserons une formation de GIRPE auprès des joueurs des équipes afin de faire remonter les résultats d'après matchs directement pour les équipes qui jouent à domicile.

3) Journée du club

Cette année ou pour l'année prochaine, nous souhaiterions organiser une journée du club afin de réunir nos adhérents lors d'un événement festif.

Hugo a observé que les jeunes joueurs étaient très pratiquants du jeu d'échecs donc l'idée de faire une journée échecs/tennis de table est soumise. Il s'agirait d'un tournoi d'échecs le matin suivi d'un pique-nique et de jeux au Parc Blandan. Sylvain prendra contact avec le président du club d'échecs pour voir la possibilité de faire cette association entre nos deux clubs. La date envisagée serait le 10/06/2023.

4) Actions à mettre en place pour les subventions

La gestionnaire des dossiers de subventions de la Ligue AURA nous a rappelés à l'ordre sur la qualité et la pertinence de nos comptes-rendus d'actions. Ces comptes-rendus ne sont pas assez étoffés et significatifs pour expliquer les actions réalisées suite au versement des subventions.

Pour la saison prochaine, il s'agira de réussir à créer des événements en adéquation avec les thèmes affichés dans les dossiers de subventions. Cela permettra d'étayer les comptes-rendus de photos et de rapports complets sur nos actions. Un mail sera envoyé à la gestionnaire pour connaître les attentes dans les justifications attendues.

5) Point finances

Notre trésorier enchaîne avec la présentation du compte de résultat de la saison 2022-2023 et le prévisionnel 2023-2024.

Pour cette saison, l'estimation finale serait d'un déficit entre 2 000 et 4 000 €.

Pour la saison prochaine, l'élément important sera l'arrivée d'un deuxième entraîneur à temps plein (Patrick PESSY) ce qui augmentera fortement les charges pour les finances du club. Après les simulations, le budget prévisionnel de la saison 2023-2024 serait d'environ – 10 000 €. Les fonds



propres de l'association permettent d'absorber ce déficit l'année prochaine mais il faudra réaliser des actions pour le limiter.

6) Inscriptions 2023-2024

Nous terminons cette réunion par un point sur les inscriptions de la saison prochaine et les futurs tarifs des licences.

La mise en place de Payasso permettra aux adhérents de payer les licences directement par virement ce qui facilitera les traitements.

Après discussions avec les membres du Comité, les tarifs des licences pour la saison 2023-2024 seront :

- **230 € pour tous les jeunes sans distinction de catégories**
- **230 € pour les adultes compétiteurs**
- **160 € pour les seniors loisirs dans le créneau encadré & les joueurs extérieurs**
- **120 € pour les joueurs libres**
- **50 € puis 60 €/trimestre pour le mini-ping**
- **Le prix des stages passe à 12 € la demi-journée & 20 € la journée**
- **Les réductions pour les chômeurs, les étudiants et les familles nombreuses passent de 10 € à 20 €**

Le calendrier de fin de saison est le suivant :

- **Vendredi 23/06 : fin des créneaux d'entraînement**
- **Semaine du 25/06 : Stage multi-activités jeune**
- **Du 29/08 au 01/09 : stage de reprise jeune**

Tous les documents pour les inscriptions de la saison prochaine seront mis sur le site internet courant le mois de juin 2023.

2 projets sont à l'étude pour la saison prochaine. Tout d'abord, la création d'un pôle de perfectionnement avec les meilleurs jeunes et la mise en place d'une charte entre chaque joueur du pôle. Ensuite, pour le sport santé en entreprise, nous avons des contacts avec la société Apicil pour mettre en place un créneau encadré pour que les salariés puissent venir jouer dans notre club.

Fait à Lyon, le 10/06/2023

Secrétaire
FICHANT Jean-François

Président
FERRIERE Sylvain



Certifié conforme

